

IPARRALDEKO  
CONSERVATOIRE  
KONTSER MAURICE  
BATORIOA RAVEL  
PAYS  
BASQUE

ANNÉE SCOLAIRE  
2022 - 2023

**GUIDE DES TARIFS  
DROITS D'INSCRIPTION  
ET  
LOCATION D'INSTRUMENTS**

## Les droits d'inscription

Les droits d'inscription sont fixés par délibération du Conseil d'Administration du Conservatoire à Rayonnement Régional Maurice Ravel et sont composés ainsi :

- **Frais de dossier 16 €** : à régler pour toute inscription ou réinscription quel que soit le lieu de résidence. En cas de non-présentation au concours ou test d'entrée, non admission, démission ou congé, **ces frais restent dus** et ne sont pas remboursables. Ils ne garantissent pas une place dans la discipline souhaitée.
- **Frais de scolarité** : ils sont fonction du niveau d'études et du lieu de résidence.

Pour le calcul des frais de scolarité, l'adresse retenue sera celle justifiée au moment de l'inscription.

## Les tarifs d'inscription

### >> Danse, Musique, Théâtre

	CAPB *			EXTERIEURS		
	Frais de dossier	Frais de scolarité	Droits d'inscription	Frais de dossier	Frais de scolarité	Droits d'inscription
INITIATION MUSIQUE & DANSE INITIATION THÉÂTRE PRÉ CYCLE 1	16 €	168 €	184 €	16 €	416 €	432 €
CYCLE 1 GRAND DÉBUTANT MUSIQUE	16 €	224 €	240 €	16 €	468 €	484 €
CYCLE 2	16 €	272 €	288 €	16 €	428 €	444 €
CYCLE 3 CYCLE PRÉPARATOIRE D'ENTRÉE EN CYCLE À ORIENTATION PROFESSIONNELLE	16 €	328 €	344 €	16 €	480 €	496 €
CYCLE À ORIENTATION PROFESSIONNELLE	16 €	464 €	480 €	16 €	616 €	632 €
FORMATION COMPLÉMENTAIRE POST DEM/DE	16 €	612 €	628 €	16 €	764 €	780 €
CHŒUR TUTTA VOCE	16 €	68 €	84 €	16 €	80 €	96 €
MODULE ZABALA (DANSE)	16 €	68 €	84 €	16 €	80 €	96 €
DOUBLE CURSUS ** (coût du 2 <sup>ème</sup> cursus)	-	68 €	68 €		68 €	68 €

## >> Pratiques Amateurs

	CAPB *			EXTERIEURS	
	Frais de dossier	Frais de scolarité	Droits d'inscription	Frais de scolarité	Droits d'inscription
<b>ATELIER</b> Musique / Chœur / Danse / Théâtre	16 €	224 €	<b>240 €</b>	240€	<b>256€</b>
<b>ATELIER supplémentaire</b>	-	176 €	<b>176 €</b>	240 €	<b>240 €</b>

\* Communauté d'Agglomération Pays Basque (la liste des communes concernées est disponible pages 7 et 8)

\*\* Le double cursus est possible sous réserve de compatibilité des cours et de la validation annuelle des responsables pédagogiques concernés. Le conservatoire n'a, en aucun cas, l'obligation d'accéder à cette demande.

Les élèves en classes à Horaires Aménagés musique, danse ou théâtre (CHAM/CHAD/CHAT) inscrits dans les établissements partenaires du conservatoire sont exonérés des droits d'inscription dans ces classes. S'ils suivent un autre enseignement au Conservatoire, ils seront redevables des droits d'inscription afférents.

# Facturation

## >> Généralités

- Le tarif des frais de scolarité est appliqué sur présentation d'un justificatif de domicile au nom du représentant légal ou au nom de l'élève s'il est majeur pendant la période des inscriptions / réinscriptions. A défaut, le tarif maximum sera appliqué à l'utilisateur sans effet rétroactif en cas de réclamation.
- La réinscription est conditionnée aux paiements des droits d'inscription et/ou de location de l'année précédente.
- Il peut être accordé des exonérations sur les frais de scolarité aux familles qui fourniront une attestation de la CAF ou de la MSA de moins de 3 mois, au moment de l'inscription. Ces exonérations varient en fonction du Quotient Familial mentionné sur le document.

Quotient Familial	Tranche	Exonération
Entre 0 et 360	Tranche 1	100%
Entre 361 et 470	Tranche 2	75%
Entre 471 et 650	Tranche 3	50%
Entre 651 et 1000	Tranche 4	25%

Le Quotient Familial n'est applicable qu'aux familles fournissant leur attestation CAF/MSA au moment de l'inscription/réinscription.

- **Révisions tarifaires en cours d'année** : Tout changement de situation autre que celles figurant en page 6 ne pourra faire l'objet d'une révision de tarif en cours d'année.

## >> Location d'instruments

La location d'instruments est réservée aux élèves inscrits en cursus instrumental, elle n'est pas destinée aux pratiques amateurs.

- Location annuelle pour les élèves inscrits en cycle instrumental : 120 € pour tout instrument, hormis le clavecin : 190 €.
- Ces droits sont dus dans leur totalité quelle que soit la période effective de location.

## Modes de paiement

### >> Paiement en 1 seule fois

Le paiement peut s'effectuer en une fois, **sous 8 jours**, à réception de la facture, par les différents moyens de règlement ci-dessous :

- ✓ Espèces
- ✓ Chèque bancaire
- ✓ Virement bancaire
- ✓ Paiement en ligne

### >> Paiement en 4 fois

Le paiement peut s'effectuer en 4 mensualités (*sans frais*) par prélèvement automatique en octobre, novembre, décembre et janvier.

- Pour cela le **mandat SEPA complété et signé est à fournir accompagné d'un RIB**, lors de l'inscription
- Un échéancier des règlements vous sera adressé
- Cette faculté est immédiatement suspendue en cas de prélèvements rejetés par la banque ; le dossier sera transmis au service contentieux de la Trésorerie de Bayonne qui mettra en œuvre les démarches nécessaires au recouvrement de la créance.

---

En tout état de cause, tous les paiements doivent être effectués selon l'échéance précisée sur la facture, (excepté pour les familles en prélèvement automatique).

Passé ce délai, une relance sera effectuée puis le dossier d'impayé sera transmis au service contentieux de la Trésorerie de Bayonne qui mettra en œuvre les démarches nécessaires au recouvrement de la créance.

En cas de non-paiement d'une année scolaire, l'élève ne sera pas réinscrit l'année suivante.

## Démission / Remboursement

- Toute démission en cours d'année scolaire doit obligatoirement faire l'objet d'un courrier ou d'un mail ([contact@cmdt-ravel.fr](mailto:contact@cmdt-ravel.fr)) adressé au bureau de la scolarité du Conservatoire Maurice Ravel.
- Les cours dispensés au mois de septembre font partie intégrante de l'année scolaire et ne sauraient en aucun cas constituer des cours d'essai.
- Une démission signifiée après le 31 octobre (sauf cas particuliers du tableau ci-dessus), n'entraîne en aucun cas l'arrêt des prélèvements automatiques.
- En cas de démission en cours d'année, les frais de dossier et les droits d'inscriptions sont intégralement dus, **excepté cas particuliers**, voir tableau ci-dessous :

	<b>Démission avant le 31 octobre</b> Si l'élève n'a assisté à aucun cours	<b>Démission entre le 1er novembre et le 31 décembre</b>	<b>Démission après le 1er janvier</b>
<b>Frais de dossier</b>	<b>Non remboursés</b>	<b>Non remboursés</b>	<b>Non remboursés</b>
<b>Frais de scolarité</b>	<b>Remboursés dans leur intégralité</b>	<b>Pas de remboursement</b> excepté déménagement, maladie (remboursement des 2/3)	<b>Pas de remboursement</b>

- Aucun remboursement ne pourra avoir lieu en cours d'année, en dehors des cas prévus par les dispositions précitées.
- Le formulaire de demande de remboursement est téléchargeable sur notre site : <https://www.cmdt-ravel/> et à transmettre par mail : [contact@cmdt-ravel.fr](mailto:contact@cmdt-ravel.fr) ou à déposer au bureau de la scolarité

## Contacts

Conservatoire Maurice Ravel Pays Basque  
29 Cours du Comte de Cabarrus - 64100 BAYONNE  
05.59.31.21.70 - [contact@cmdt-ravel.fr](mailto:contact@cmdt-ravel.fr)

# LISTE DES COMMUNES COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION PAYS BASQUE

## A

64220 AHAXE ALCIETTE BASCASSAN  
64210 AHETZE  
64120 AÏCIRITS CAMOU SUHAST  
64220 AINCILLE  
64130 AINHARP  
64220 AINHICE MONGELOS  
64250 AINHOA  
ALCAY ALCABEHETY  
64470 SUNHARETTE  
64430 ALDUDES  
64470 ALOS SIBAS ABENSE  
64120 AMENDEUX ONEIX  
64120 AMOROTS SUCCOS  
64600 ANGLET  
64220 ANHAUX  
64270 ARANCOU  
64120 ARBERATS SILLEGUE  
64210 ARBONNE  
64120 ARBOUET SUSSAUTE  
64200 ARCANGUES  
64120 ARHANSUS  
64640 ARMENDARITS  
64220 ARNEGUY  
64120 AROUE ITHOROTS OLHAIBY  
64130 ARRAST LARREBIEU  
64120 ARRAUTE CHARRITE  
64310 ASCAIN  
64220 ASCARAT  
64130 AUSSURUCQ  
64240 AYHERRE

## B

64430 BANCA  
64130 BARCUS  
64520 BARDOS  
64200 BASSUSSARRY  
64100 BAYONNE  
64120 BEGUIOS  
64120 BEHASQUE LAPISTE  
64220 BEHORLEGUY  
64270 BERGOUHEY VIELLENAVE  
64130 BERROGAIN LARUNS  
64120 BEYRIE SUR JOYEUSE  
64200 BIARRITZ  
64520 BIDACHE  
64780 BIDARRAY  
64210 BIDART  
64700 BIRIATOU  
64240 BONLOC

64340 BOUCAU  
64240 BRISCOUS  
64120 BUNUS  
64220 BUSSUNARITS SARRASQUETTE  
64220 BUSTINCE IRIBERY

## C

64250 CAMBO LES BAINS  
64520 CAME  
64470 CAMOU CIHIGUE  
64220 CARO  
64130 CHARRITTE DE BAS  
64130 CHERAUTE  
64500 CIBOURE

## D

64120 DOMEZAIN BERRAUTE

## E

64250 ESPELETTE  
64130 ESPES UNDUREIN  
64220 ESTERENÇUBY  
64120 ETCHARRY  
64470 ETCHEBAR

## G

64120 GABAT  
64220 GAMARTHE  
64130 GARINDEIN  
64120 GARRIS  
64190 GESTAS  
64130 GOTEIN LIBARRENX  
64210 GUETHARY  
64520 GUICHE

## H

64480 HALSOU  
64240 HASPARREN  
64470 HAUX  
64640 HELETTE  
64700 HENDAYE  
64130 L'HOPITAL SAINT BLAISE  
64120 HOSTA

## I

64120 IBARROLLE  
64130 IDAUX MENDY  
64640 IHOLDY

64120 ILHARRE  
64780 IRISSARRY  
64220 IROULEGUY  
64220 ISPOURE  
64240 ISTURITS  
64250 ITXASSOU

## J

64480 JATXOU  
64220 JAXU  
64120 JUXUE

## L

64240 LA BASTIDE CLAIRENCE  
64120 LABETS BISCAY  
64220 LACARRE  
64470 LACARRY ARHAN CHARRITTE DE HAUT  
64470 LAGUINGE RESTOUE  
64990 LAHONCE  
64640 LANTABAT  
64120 LARCEVEAU ARROS CIBITS  
64560 LARRAU  
64480 LARRESSORE  
64120 LARRIBAR SORHAPURU  
64220 LASSE  
64220 LECUMBERRY  
64470 LICHANS SUNHAR  
64560 LICQ ATHEREY  
64120 LOHITZUN OYHERCQ  
64250 LOUHOSSOA  
64120 LUXE SUMBERRAUTE

## M

64240 MACAYE  
64120 MASPARRAUTE  
64130 MAULEON LICHARRE  
64120 MEHARIN  
64240 MENDIONDE  
64130 MENDITTE  
64220 MENDIVE  
64130 MONCAYOLLE LARRORY MENDIBIEU  
64470 MONTORY  
64990 MOUGUERRE  
64130 MUSCULDY

## O

64130 ORDIARP  
64120 OREGUE

64120 ORSANCO  
64470 OSSAS SUHARE  
64390 OSSERAIN-RIVAREYTE  
64780 OSSES  
64120 OSTABAT ASME

## P

64120 PAGOLLE

## R

64130 ROQUIAGUE

## S

64560 SAINTE ENGRACE  
64640 SAINT ESTEBEN  
64430 SAINT ETIENNE DE BAIGORRY  
64500 SAINT JEAN DE LUZ  
64220 SAINT JEAN LE VIEUX  
64220 SAINT JEAN PIED DE PORT  
64120 SAINT JUST IBARRE  
64640 SAINT MARTIN D'ARBEROUE  
64780 SAINT MARTIN D'ARROSSA  
64220 SAINT MICHEL  
64120 SAINT PALAIS  
64310 SAINT PEE SUR NIVELLE  
64990 SAINT PIERRE D'IRUBE  
64520 SAMES  
64310 SARE  
64470 SAUGUIS SAINT-ETIENNE  
64250 SOURAIDE  
64780 SUHESCUN

## T

64470 TARDETS SORHOLUS  
64470 TROIS VILLES

## U

64220 UHART CIZE  
64120 URHART MIXE  
64990 URCUIT  
64430 UREPEL  
64122 URRUGNE  
64240 URT  
64480 USTARITZ

## V

64990 VILLEFRANQUE  
64130 VIODOS ABENSE DE BAS